



Commune de TRIORS

Compte rendu du conseil municipal du 24 Novembre 2020 à 20h30

Dûment convoqué le 17 Novembre 2020, le conseil municipal s'est tenu dans la salle des associations, sous la présidence de Xavier OUDILLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers votants : 13

Présents :

Xavier OUDILLE, Maire

Catherine OUDILLE, Jean-Luc REYNAUD, adjoints

Sébastien AVIT, Sébastien BOUTHERIN, Michel BOUY, Marie-Ange CHABERT, Sonia CHABERT, Anne Laure COINDRE, Sylvette FAURE, Pascal HANSBERQUE, Pascal MINODIER, Frédéric PERNOT, conseillers municipaux

Absents excusés : Alexis ANASTASE , Nicole BOUY.

Secrétaire de séance : Anne Laure COINDRE.

Le procès-verbal de la séance du 20 Octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

- 1) Demande d'autorisation environnementale d'exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune de GENISSIEUX aux lieux-dits « Les Gorces » et « Des Morels » par la société CHEVAL. Cette demande est soumise à enquête publique.
→ 5 abstentions, 8 pour, 0 contre

- 2) Demande d'autorisation environnementale d'exploiter et d'extension d'une carrière de matériaux de sables et de graviers située sur la commune de GENISSIEUX aux lieux-dits « Les Gorces » par la société BONNARDEL. Cette demande est soumise à enquête publique.
→ 4 abstentions, 8 pour, 1 contre

- 3) Demande d'autorisation environnementale d'exploiter et d'extension d'une carrière alluvionnaires située sur la commune de CHATILLON SAINT JEAN aux lieux-dits « Les Sables » et « La Reguinelle » par la société BARD FRERES. Cette demande est soumise à enquête publique.
→ 4 abstentions, 9 pour, 0 contre
⇒ Les dossiers sont consultables en Mairie. Il n'y a aucun impact sur la commune. Se pose un problème écologique mais ils ont l'obligation de reboucher ensuite.

4) Extinction de l'éclairage public au centre du village de 23h à 5h. Diminution des dépenses, impact sur les gaz à effet de serre, pollution visuelle. D'après la gendarmerie, aucune incidence notable en terme de sécurité. Possibilité de conserver l'éclairage à certaines dates (fêtes de fin d'année, saint-Vincent...)

→ 1 abstention, 9 pour, 3 contre

Le conseil donne délégation au maire pour prendre un arrêté municipal. Mise en place le 4 janvier.

5) Election d'un nouveau 2^{ème} adjoint suite à la démission de Pascal MINODIER.

Une candidature : Pascal HANSBERQUE.

→ 0 abstention, 13 pour, 0 contre

Pascal HANSBERQUE est élu 2^{ème} adjoint.

Commissions :

Ecole :

Cantine et garderie Depuis le 2 novembre les enfants déjeunent dans la salle des associations, l'IME ayant fait savoir à la fin de la première semaine des vacances qu'ils ne seraient plus accueillis pour la cantine à cause de la COVID. Les repas sont livrés froids par l'ESAT et réchauffés par Bernadette. Lors de leurs absences Cécile et Bernadette ont été remplacées pour la cantine par Sonia, Sylvette, Marie-Ange, Catherine et David, employé communal ; et pour la garderie par Sylvette, Anne Laure, Catherine et Xavier.

Sébastien A. déplore le manque de communication sur cette question.

Catherine précise qu'en raison de l'urgence, les personnes pouvant se rendre disponibles en journée se sont partagées les interventions. Les membres du CM. ont été informés le samedi précédent l'absence conjointe de C et B par mail et un appel a été fait à des bénévoles du CM pour le ménage de l'école pendant le week-end. Un agent ARCHER est intervenu les autres soirs. Certains étaient présents le dimanche matin (Alexis et son épouse -hors CM-, Sonia et Xavier). Certains ont estimé que les membres du CM n'avaient pas à intervenir.

Travaux de sécurisation des écoles liés à vigipirate : devis demandés par Jean-Luc et Sébastien B. pour des subventions en raison de protections conseillées : films sur les fenêtres (école, mairie et salle des associations), mur envisagé devant l'école, obturation des grillages donnant sur la cour de l'école, caméras,... Mail reçu le 29/10 pour dépôt des demandes avant le mardi 10 novembre. L'ensemble de la commission n'a pas été convoqué en raison de l'urgence de la situation.

Rappel : il est interdit de stationner aux abords de l'école.

CAS :

3 colis à confectionner pour les personnes en EPAHD, 66 autres colis demandés. Port à domicile par des membres de la CAS a priori le 11 décembre et mise à disposition à la salle des associations possible le 12 décembre, à confirmer. Recherche des prestataires en cours.

Urbanisme :

PC PICARD : il manque l'avis du SPANC ainsi que la vue en coupe de la piscine.

DP PERRENOT-POUGE : réfection de toiture → OK

DP M. BARRUYER : façades + auvent → OK

DP J-L BOUTHERIN : panneaux photovoltaïques → Refusé car non encastrés dans la toiture

DP PAQUIEN : panneaux photovoltaïques → OK car intégrés en toiture.

Visite piscine M. DOUKALI : tout est aux normes.

Pascal M. rappelle qu' ADS lui avait indiqué la nécessité pour le maire et les adjoints, de réaliser un PV relatif à des travaux d'envergure effectués sans demande d'autorisation (décaissement supérieur à 2 mètres) et mobil-home. Ce constat avait déjà été demandé lors du précédent conseil. Certaines urgences ont été prioritaires.

Travaux :

Elagage des micocouliers le long de la RD par Jean-Luc et David.

En attente d'un devis de l'entreprise Terpend pour le trou fait par les blaireaux chemin des Teppes.

Des devis ont été faits pour un trottoir route des Vignes au niveau des appartements de Chateauvieux ainsi qu'un « haricot » au croisement chemin de la Garenne-route des Vignes.

Pour les problèmes de téléphonie sur la commune, Jean-Luc a effectué un constat complet transmis à l'Agglo.

Abbaye :

Les arbres aux Vernes ont été coupés ainsi que ceux situés à l'entrée du village.

Budget :

Des formations sont en cours pour Michel et Sébastien A. La commission va se réunir prochainement.

Commission sport de l'Agglo :

Une réunion s'est déroulée mais seulement avec les élus des communes de plus de 5 000 habitants. Anne Laure nous informe avoir déploré le manque de considération pour les petites communes par mail à l'agglo.

Info :

Un bulletin va paraître début janvier. La cérémonie des vœux sera certainement annulée (conditions sanitaires).

Questions diverses :

- SDIS : la cotisation est d'environ 15 000 € par an. Elle n'a pas bougé depuis plusieurs années.
- Assainissement sur TRIORS, rapport du SPANC : 2 883 m eaux usées, 2 800 m eaux pluviales, 52 regards, 7 installations non conformes avec des risques sanitaires.
- Référent école numérique de l'Agglo : Anne Laure se propose
- Commission Communale des Impôts Directs : sont désignés

Commissaires titulaires : Catherine, Pascal M., Jean-Luc, Alexis, Nicole, Annie CHABERT-BONTOUX.

Commissaires suppléants : Marie-Ange, Sonia, Anne Laure, Pascal H., Frédéric, Jean-Claude BERRUYER.

- Chèque de 1 000 € de Mme Marie-Rose SERVE destiné aux enfants de l'école : voir comment l'utiliser, matériel pour le sport ou pour la cour.
- Eglise : Anne Laure signale que le chauffage n'a toujours pas été réparé depuis janvier. Sébastien B. va contacter Yvan TRAVERSIER.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 22 Décembre 2020 à 20 H 30.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 23h30.